

Montpellier, le 13 octobre 2011



Gilles TENA  
Secrétaire Académique du SE-UNSA  
Membre du CHS Académique

A

Monsieur le Recteur de l'Académie de  
Montpellier  
Rectorat  
31, rue de l'Université  
34064 Montpellier cedex 2

Monsieur le Recteur,

Une collègue enseignante vient aujourd'hui d'essayer d'attenter à sa vie dans son établissement. Cet acte de désespoir vient cruellement nous rappeler combien la souffrance au travail est une réalité dans notre profession.

Le SE-UNSA, les membres désignés par l'UNSA Education au CHSA vous demandent de réunir dans les délais les plus rapides un CHSA.

Nous souhaitons qu'un point soit fait sur l'action entreprise dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux.

Nous souhaitons qu'une information précise soit donnée sur les mesures mises en œuvre au lycée Jean Moulin de Béziers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur de l'académie de Montpellier, en l'expression de mon entier dévouement au service public d'éducation.

Pour le secrétaire régional UNSA Education,  
Le Secrétaire Académique du SE-UNSA,

Gilles Tena.